

NEUCHÂTEL RANDO
Procès-verbal l'assemblée générale
du samedi 20 avril 2024, à 10 h. 00
à l'Auberge du Grand-Sommartel – La Sagne

Président : M. Philippe Aubert, président

Présents : 70 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal

Excusés : 73 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal

Philippe Aubert souhaite la bienvenue aux membres, et particulièrement à M. Dominique Bourquin, chef du Service de l'aménagement du territoire (SAT), à Laurent Benoit, vice-président de la commune de La Sagne, aux délégué.e.s des Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP), à Michel Kohler et Henri Cosandey, présidents d'honneur et à Roland Golay, membre d'honneur.

Les personnes suivantes sont excusées: Laurent Favre, conseiller d'État, Mme Dominique Robyr Soguel, cheffe de service adjointe du SAT, Isabelle Chassot, vice-présidente de Suisse Rando, Michael Roschi, directeur de Suisse Rando, Bénédicte de Cerjat, président de Tourisme neuchâtelois et Bernard Soguel, ancien président de Tourisme neuchâtelois.

Pour des raisons de santé, Pierre-Alain Trachsel et Daniel Humbert, membres du comité sont également excusés.

Philippe Aubert a le plaisir d'ouvrir la 80^e assemblée générale sur ce site magnifique de Grand Sommartel dont l'accès a dû être déneigé, nous faisant oublier qu'on est à la veille du printemps.

Avant d'ouvrir officiellement l'assemblée générale, le président a l'honneur de donner la parole à Laurent Benoit, vice-président du Conseil communal de La Sagne. La commune de La Sagne ne possède pas de vigne et ne peut donc pas nous offrir le vin d'honneur. Par contre, elle participe généreusement aux frais de l'apéritif qui sera offert en fin de séance. Elle en est vivement remerciée.

Laurent Benoit évoque les paysages préservés de sa commune où les amoureux de la nature viennent se ressourcer en suivant les sentiers. L'expertise que Neuchâtel Rando apporte au balisage des sentiers et à la promotion de la randonnée sont des atouts précieux. De nombreux marcheurs en profitent.

L'Assemblée générale est officiellement ouverte à 10 h. 20.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2022
2. Rapport du président
3. Rapport de la Commission technique
4. Rapport du secrétariat
5. Rapport du coordinateur des courses
6. Présentation des comptes 2022
 - rapport des vérificateurs
 - approbation des comptes
7. Budget 2023– approbation
8. Divers

Une modification est proposée avec l'ajout d'un point 8 : "Démissions et élections". Un des membres du comité arrive au terme de son premier mandat de 3 ans et doit être réélu.

La modification de l'ordre du jour est acceptée par un lever de main à l'unanimité.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 avril 2023

Le procès-verbal est disponible sur le site de Neuchâtel Rando et dans le rapport d'exercice 2023, mis à disposition des membres présents.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2023 est accepté par un lever de main à l'unanimité.

2. Rapport du président

Le rapport du président figure dans le rapport d'exercice 2023, pages 3 et 4. Il ne sera pas lu, mais illustré par quelques images.

Le président doit montrer le chemin ; il a en quelque sorte aussi un rôle de baliseur !

Faits marquants de l'année 2023 :

- Le nouveau plan directeur a été approuvé par le Conseil d'État et le financement a été accordé par le Grand Conseil.
- Une déclaration de protection des données a été rédigée afin de répondre aux nouvelles exigences de la loi sur la protection des données (LPD). Si on ne veut pas figurer sur une photo susceptible d'illustrer le site internet, il faut se retirer.
- Inauguration d'un nouveau tronçon du Sentier du Lac entre la Tène et Saint-Blaise.
- Organisation par Neuchâtel Rando, à la Tène, de la réunion annuelle des Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) romandes.
- Deux faits marquants liés aux changements climatiques auxquels il a fallu faire face : la tornade à La Chaux de Fonds et les éboulements dans les Gorges de l'Areuse.
Ces 2 événements extraordinaires ont démontré la bonne collaboration entre nos baliseurs et les différents services communaux et cantonaux afin de fermer les passages dangereux et les rouvrir au plus vite une fois les dangers écartés.
- La contribution de Neuchâtel Rando lors de ces événements a été relatée de manière positive dans les médias, mais notre association reste toutefois assez peu connue ce qui nous a incité à débiter, en 2023, une campagne de communication qui sera déployée en 2024 et sur plusieurs années.

Constats et actions

Une étude menée par Sport Suisse en 2022 avait comme but d'analyser les répercussions de l'épidémie de COVID sur les habitudes en matière de sport et d'activité physique de la population suisse. Suisse Rando a fait la synthèse des éléments concernant la randonnée et il en ressort des constatations intéressantes :

- 58% pratique régulièrement la randonnée (plus de 20 randonnées par an !)
- Les jeunes ont pris goût à la randonnée
- Age moyen des pratiquants est de 46 ans
- Une forte augmentation est constatée en Suisse romande.

Ces différences d'évolution au niveau Suisse et chez Neuchâtel Rando nous ont incité à lancer cette action de marketing et de communication avec les objectifs suivants :

- Augmenter le nombre de membres et de donateurs
- Augmenter la visibilité
- Diminuer l'âge moyen.

Nous avons mandaté l'agence COSTAUD à Neuchâtel pour nous aider dans cette démarche.

- Augmenter les membres (1488 / 0,84%) et les donateurs (2010 / 1,14%)
- Améliorer la visibilité dans le canton
- Rajeunir l'âge moyen des membres et des bénévoles.

3. Rapport de la Commission technique

Léonard Farron ne reviendra pas sur ce sujet vaste et passionnant dont les réalisations 2023 figurent en détail dans le rapport d'exercice.

Il relate l'augmentation des incivilités qui, parfois peuvent être "sympathiques" mais pas toujours. Dans tous les cas, elles génèrent du travail supplémentaire aux baliseurs. On constate aussi des vols d'indicateurs.

Suisse Rando s'est investie en 2023 afin d'expliquer aux usagers les significations diverses des indicateurs: balisage, jaune / rouge-blanc / bleu.

175^e anniversaire de la République: la Voie révolutionnaire a été mise à l'honneur en 2023. Une vidéo décrivant la randonnée figure sur le site internet de l'administration cantonale.

Plan directeur cantonal PD Chemins. C'est la feuille de route qui nous permet de travailler: elle est à adapter en fonction des avancées et des aléas.

Au niveau technique, le support cartographique mentionne en couleur les modifications. Vert: nouveau, jaune: modifications du tracé, rouge: suppression de l'itinéraire.

Une conférence de presse a été organisée pour l'inauguration du segment du Sentier du Lac, du côté de Préfargier. Il ne reste plus qu'à espérer que les usagers respectent les injonctions faites par les propriétaires des terrains traversés.

Le 17 août, Neuchâtel Rando a présenté à la presse ses activités.

La mise en œuvre du PD Chemins se fera de façon tripartite: Service des Ponts et Chaussées (SPC), Service de l'aménagement du territoire (SAT) et Neuchâtel Rando

En parallèle, les autres activités habituelles de la Commission technique sont la maintenance du réseau pédestre, la mise en œuvre du PD Chemins, la mise en œuvre du Sentier du Lac et les travaux pour tiers (itinéraires didactiques).

Léonard Farron évoque en image quelques réalisations:

Une amélioration entre les Valangines et le Chanet permet d'éviter de passer par Vauseyon en utilisant une passerelle.

Le Sentier des Huguenots commémore la révocation de l'édit de Nantes (il commence au sud de la France et finit au centre de l'Allemagne). La partie neuchâteloise a été balisée avec les indicateurs spécifiques.

Tornade du 24 juillet: il a fallu barrer rapidement des sentiers en attendant de pouvoir vérifier leur praticabilité.

Sentier des écoliers à Montalchez: il sera ouvert officiellement en 2024.

Le sentier du 650^e de Boudry sera réhabilité cette année.

A la Cascade de Môtiers, une passerelle très élégante a été installée.

La passerelle le long du Sentier du Lac a subi les dégâts suite à la tempête du mois de décembre: elle a été réparée.

Les baliseurs en photo: il en faut au moins deux par secteurs, et un troisième pour la transmission des tâches.

Léonard Farron est chaleureusement applaudi et remercié par le président qui dit aussi un grand bravo aux baliseurs.

4. Rapport du secrétariat

L'activité du secrétariat s'articule autour des traditionnels thèmes:

- Procès-verbaux des séances de comité et de l'Assemblée générale.
- Soutien au comité: qu'il s'agisse de promotion, de marketing ou de divers projets.
- Courrier et correspondance qui concerne tous les domaines d'activité de Neuchâtel Rando et qui se font de plus en plus souvent par courriel.
- Envoi de l'appel de cotisation, du programme des courses accompagnées, de l'invitation à l'assemblée générale et des rappels de cotisation aux membres et gestion des mutations.
- Gestion des abonnements "La Randonnée", proposé aux membres de Neuchâtel Rando à prix préférentiel.
- Tenue de la comptabilité, assurée par Sylvie Baillod, ainsi que la présentation des comptes.
- Gestion des stocks de merchandising.
- Outils de promotion: brochures sentiers pédestres (best-seller gratuit); bulletin d'adhésion, à distribuer largement; carnet des randonnées accompagnées, etc.
- Promotion numérique avec le site internet géré par Henri Cosandey et Vincent Matthey.
- Communication sur les réseaux sociaux: Facebook et Instagram également assuré par Vincent Matthey.

Mme Monique Trottet Devaux profite de cette occasion pour remercier les membres du comité et tout le personnel de Tourisme neuchâtelois qui a pris une part active à l'administration de Neuchâtel Rando, et plus particulièrement Vincent Matthey pour sa gestion du site internet et Sylvie Baillod pour la comptabilité.

5. Rapport du coordinateur des courses accompagnées

Daniel Humbert, en convalescence, est excusé.

C'est le président qui commente le rapport du responsable des courses accompagnées.

Sur 37 courses au programme, 33 ont eu lieu (Assemblée générale et séjours inclus)

5 courses ont dû être annulées en raison de la météo.

On compte une moyenne de 15 personnes par course organisée en train et 23, avec les Voyages Favre.

La statistique n'est pas facile à établir, car des participants ne s'inscrivent pas par le site internet ou viennent directement au lieu de rendez-vous.

Philippe Aubert demande que les participants s'inscrivent par le formulaire en ligne, également pour faciliter la tâche des chefs de courses et pour des raisons de sécurité.

On enregistre avec regret la démission d'Odile Rames et d'Hélène Badstuber. Elles sont chaleureusement remerciées pour l'organisation de randonnées pendant de longues années.

Nous recrutons toujours des nouveaux chefs de course et nous avons le plaisir d'accueillir, en 2024, Brigitte Cornu, Isabelle Pinte et Raymond Geiser.

La formation organisée par Valrando est très intéressante et son coût est pris en charge par l'association, contre l'engagement moral d'organiser des randonnées pour Neuchâtel Rando.

En 2024, 36 courses sont au programme, avec, pour la première fois, une randonnée sur deux jours (N°24), une course transcantonale en collaboration avec Vaud Rando (N°23) et trois étapes du tour du canton, tel que décrit dans la Nouvelle Revue neuchâteloise (N°14, 16 et 20).

Les séjours s'organisent une fois en France et une fois en Basse Engadine.

Une carte mentionne les lieux des courses qui sont concentrés en Suisse romande ou alémanique proche.

Jura Rando organise une journée de la randonnée le 14 septembre.

Torrée 2023: organisée le 15 octobre au Boveret, elle a réuni 120 personnes. L'endroit se prête bien, car il y a un couvert. En 2024, elle aura lieu au même endroit: inscription obligatoire et familles bienvenues, avec une surprise pour les 80 ans de Neuchâtel Rando.

Le fascicule 2024 a été modifié et propose un QR Code qui permet de s'inscrire directement avec son mobile.

Les objectifs sont de renforcer la collaboration avec les autres ACTP, d'organiser des courses d'un demi-jour ou thématique : utilisation du smartphone : GPS, météo, etc.)

Il est aussi prévu d'organiser un concours photos.

Le président remercie Daniel Humbert et son équipe pour la préparation du programme.

6. Présentation des comptes 2023

a) rapport des vérificateurs de comptes – b) approbation des comptes 2023

Philippe Aubert présente les comptes qui figurent aux pages 18 à 21 du rapport d'exercice 2023.

Total des recettes:	Fr.	315'827,97
Total des dépenses:	Fr.	316'831,66
Produit et charges extraordinaires	Fr.	1'084,55
Résultat	Fr.	80,86

Le résultat global est conforme au budget avec toutefois des recettes et des dépenses plus élevées, dont voici les quatre différences significatives:

RECETTES

Cotisations des associations : les bons résultats de Suisse Rando et des donateurs Suisse Rando nous permettent de recevoir un montant plus élevé que celui budgétisé: Fr. 79'004,90.

Produits d'exploitation : il s'agit du début de la mise en œuvre du PD Chemins qui a déjà pu être facturé : Fr. 33'651,05.

Randonnées : Fr. 85'858,52, montant compensé par des dépenses plus importantes.

Provisions : Fr. 5'000.-: il n'a pas été nécessaire d'utiliser des provisions pour équilibrer les comptes.

DEPENSES

Infrastructure : le matériel de balisage est plus cher que prévu auquel s'ajoute les frais de mise en œuvre du PD Chemins

Fonctionnement : la TVA sur le mandat de secrétariat n'avait pas été budgétisée.

Relations publiques : Dépenses plus faible, car le choix de l'agence a été plus compliqué que prévu

Randonnée : Compensé par des recettes plus élevées

Nous sommes conscients que la présentation actuelle des comptes rend difficile la comparaison des recettes et dépenses par secteurs d'activité, et nous avons préparé un nouveau plan comptable qui a été validé par Suisse Rando et qui sera utilisé dès l'exercice 2024.

Nous avons acheté de nouveaux titres afin de diminuer les liquidités.

Le capital se monte à 45 % du chiffre d'affaires ce qui représente une réserve très confortable.

Le président donne la parole à M. Luc Empeytaz, de la fiduciaire Muller Christie et associés, qui a vérifié nos comptes à Tourisme neuchâtelois, à Neuchâtel. M. Empeytaz donne lecture de son rapport qui figure dans le rapport d'exercice.

Les comptes 2023 sont approuvés par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention.

7. Budget 2024 – présentation et approbation

Le budget est présenté en page 23 à 25 du rapport d'exercice.

Philippe Aubert le commente:

RECETTES

On constate une augmentation significative des recettes liées au balisage ce qui permet de s'approcher des dépenses qui devraient en principe être couvertes par les recettes. Des actions d'amélioration de l'efficacité sont à envisager dans ce domaine.

Les recettes et les dépenses de randonnées peuvent fluctuer en fonction des courses et du nombre de participants.

Le nouveau plan comptable nous permettra là aussi de mieux analyser pourquoi les recettes ne couvrent pas les dépenses.

DÉPENSES

Dépenses de l'infrastructure: Fr. 141'800.-, il faudra essayer de trouver un équilibre entre ce qui est versé et ce qui doit être dépensé.

L'augmentation du budget "relations publiques" comprend en partie le mandat avec l'agence, mais surtout de nouveaux matériels de communication que nous avons l'intention de réaliser.

Le budget 2024 prévoit un excédent de recettes de Fr. 200.-.

Le budget 2024 est approuvé par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention.

Le président remercie les membres pour leur confiance.

8. Démissions et élections

Il n'y a pas de changements dans la composition du comité concernant les membres élus.

La liste des membres du comité figure à l'écran.

Daniel Humbert arrive au terme de son premier mandat et doit être réélu pour un deuxième mandat de 3 ans. Sa réélection est acceptée par acclamation.

L'année prochaine, Henri Cosandey et Léonard Farron, qui arrivent au terme de leur mandat de 3 ans, ne désirent pas se présenter à nouveau. Ils prennent ainsi une véritable retraite, amplement méritée.

Nous avons besoin de nouvelles forces vives, jeunes et pourquoi pas féminines !

Les personnes intéressées peuvent sans autre s'approcher des membres du comité pour avoir plus d'informations. Il est aussi souvent judicieux d'en parler autour de soi lors des activités de l'association.

10. Divers

Journée différences solidaires: Philippe Aubert présente un projet, en collaboration avec le Club alpin suisse de Neuchâtel, d'organiser une sortie en joëlettes sur une boucle autour du Creux du Van, afin de tester les passages de barrière. Il cherche huit bénévoles.

Jean-Pierre Mühlemann, président de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse, remercie Neuchâtel Rando pour sa précieuse et efficace collaboration. Il s'adresse spécialement aux baliseurs qui ont œuvré pendant cette année bien difficile, avec de nombreuses fermetures des sentiers et poses de déviations. Sur la déviation due aux travaux à l'usine des Moyats, est venue se greffer une coupe forestière. Un éboulement en amont de l'usine du Chanet a nécessité le minage des rochers pour la sécurisation du sentier.

M. Dominique Bourquin, du SAT s'associe aux remerciements qu'il adresse au président, aux membres du comité, aux baliseurs et à l'ensemble des membres. C'est grâce à la fine connaissance que Neuchâtel Rando a du terrain que le Plan directeur chemins a pu être mis en place. Il évoque également le Sentier du Lac et la fierté que cette mise en place génère. Son utilisation reste fragile. Les négociations avec les propriétaires fonciers se déroulent facilement ou pas. Il invite les usagers à être les ambassadeurs de bons comportements.

Michel Kohler, président d'honneur évoque sa devise : "marcher c'est bon marché". En 1998 et 1999, il a accompagné Edgar Renaud, alors président, aux assemblées générales de Suisse Rando qui était encore la Fédération suisse de tourisme pédestre. La gestion de la fédération était fort contestée et la réorganisation de celle-ci a permis à ce que les ACTP reçoivent maintenant, des participations au bénéfice. Il aimerait rappeler comment cette évolution a été déterminante.

La séance est officiellement levée à 11 h 15.

A l'issue de l'assemblée, à l'occasion des 80 ans de Neuchâtel Rando, Léonard Farron a choisi de rendre hommage à Émile Brodbeck (alors membre du CAS), cheville ouvrière du réseau pédestre neuchâtelois. Il présente lors de sa conférence, l'historique de l'association.

Un concours photo est organisé à cette occasion: la marche à suivre figure sur un document mis à disposition des membres. Le prix sera remis lors de la torrée, en octobre 2024.

Léonard Farron est chaleureusement applaudi, lui qui est à l'origine de cette idée pour fêter notre anniversaire.

NEUCHÂTEL RANDO

La rédactrice du procès-verbal :

Monique Trottet Devaux

Annexe: présentation PowerPoint de l'Assemblée générale (sur le site internet uniquement)